Législatives juin 2007

Nicolas Sarkozy voulait avoir « une majorité pour agir ». Il l'aura. Comme tout le monde s'y attendait, le premier tour des élections législatives a largement ratifié, et même amplifié, le résultat de l'élection présidentielle. Au total, l'UMP réunit avec ses alliés plus de 45 % des suffrages contre 39 % à la gauche, qui enregistre son plus mauvais score depuis 1969. Près d'une centaine de candidats UMP ont été élus dès le premier tour, dont le Premier ministre François Fillon et au moins six membres de son gouvernement, contre seulement cinq ou six socialistes. Si le second tour confirme la tendance, l'UMP devrait emporter plus de 400 sièges de députés à l'Assemblée nationale. Jamais en France un parti politique n'aura détenu à lui seul autant de sièges. Jamais aucun parti n'avait remporté un tel succès à un premier tour des élections législatives.

Avec 28 % des voix, le PS améliore le score de Ségolène Royal à l'élection présidentielle et se maintient plus ou moins à son niveau de 2002, mais il reste en dessous des 30 % qu'il espérait. Il devrait avoir entre 100 et 140 élus (contre 141 dans la chambre sortante).

Victime lui aussi de la « vague bleue », le Mouvement démocrate ne remporte que 7,3 % des suffrages, ce qui n'assure François Bayrou que de l'élection de trois ou quatre députés. L'ex-« troisième homme » de l'élection présidentielle s'est borné à dire qu'ils seront « constructifs et vigilants ».

Tandis que le centre s'affaisse, les extrêmes sont éliminés. Le parti communiste (4,6 % des voix) poursuit sa descente aux enfers, puisqu'il n'aura même pas la possibilité de constituer un groupe parlementaire dans la prochaine Assemblée. Les Verts qui, avec 2,8 %, ont doublé le score de Dominique Voynet à l'élection présidentielle, n'auront toujours que deux ou trois élus. La Ligue communiste révolutionnaire de Besancenot, retombée à 2,1 %, n'aura bien entendu aucun.

Il en va de même du Front national qui, avec 4,6 % des voix, alors qu'il en avait obtenu plus de 15 % au premier tour des législatives en 1997 (et encore 11,3 % en 2002), retombe à son plus bas niveau depuis vingt ans. Comme à l'élection présidentielle, son électorat a été proprement « siphonné » par Nicolas Sarkozy, ce qui aura notamment pour effet de lui faire perdre près des deux tiers de la dotation versée par l'Etat aux partis politiques. Seule exception dans cette débâcle : Marine Le Pen, qui a obtenu 24,4 % des voix dans la ville ouvrière de Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais), mais qui n'a qu'une faible chance de l'emporter

au second tour sur son concurrent socialiste, arrivé en tête avec 28,2 % des voix.

Ce score de 4,6 % correspond à celui que les sondages avaient attribué au FN avant le scrutin. Détail curieux : les mêmes sondages montraient que 29 % des Français souhaitent que le mouvement de Jean-Marie Le Pen, non seulement ait des élus, mais soit même en mesure de constituer un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale (ce qui n'est possible qu'aux partis disposant d'au moins 20 députés) !

La France semble donc s'orienter à son tour vers le bipartisme. Cette bipolarisation n'en est pas moins largement artificielle, dans la mesure où elle résulte d'un mode de scrutin (le scrutin majoritaire uninominal à deux tours) donc la principale caractéristique est de sur-représenter les vainqueurs et sous-représenter les vaincus. En l'absence de toute proportionnelle, des millions d'électeurs ne sont pas représentés, ce qui signifie que la composition du Parlement n'est qu'un reflet très imparfait de la diversité réelle des opinions.

Compte tenu de l'abstention record qui a caractérisé le premier tour (près de 40 %), les socialistes espèrent encore atténuer quelque peu leur défaite le 17 mai. Toute la semaine, ils ont lancé des appels aux abstentionnistes, dénoncé le « fatalisme » des électeurs de gauche, et appelé à « rétablir l'équilibre » pour « ne pas laisser tous les pouvoirs » à la droite. Mais les reports de voix annoncés ne leur sont pas non plus favorables. Les sondages montrent que 42 % seulement des électeurs de François Bayrou sont décidés à reporter leurs suffrages sur des candidats de gauche au second tour. Les électeurs de Le Pen, de leur côté devraient voter pour la droite à 67 %, et pour la gauche à 19 %.

La majorité absolue d'environ 70 % des sièges dont l'UMP jouira au Parlement est évidemment l'équivalent d'un chèque en blanc. Sarkozy, par exemple, a déjà fait savoir depuis longtemps que le projet de « traité simplifié » qu'il compte faire adopter pour relancer la construction européenne ne sera pas soumis à référendum, comme l'avait été le projet de Constitution de 2005, mais voté par les seuls députés. Il peut donc être sûr que ce projet, dont personne ne connaît encore le contenu, sera adopté sans difficultés – et sans que les partisans du « non » à la Constitution, majoritaires il y a deux ans, puissent faire entendre leur voix.

Alain de Benoist

(11 juin 2007)